

**Afssaps**

**Centres d'évaluation et d'information sur la  
Pharmacodépendance (CEIP - Addictovigilance)**

**ASOS  
(Antalgiques Stupéfiants et Ordonnances Sécurisées)**

**RESULTATS DE L'ENQUETE 2008**

**et résumé des résultats des enquêtes ASOS 2002 - 2007**

## **L'enquête ASOS**

Les objectifs de l'enquête ASOS (Antalgiques Stupéfiants - Ordonnances Sécurisées) sont de recueillir les opinions de pharmaciens, mais aussi de décrire la population traitée par antalgiques stupéfiants, leurs modalités d'utilisation, d'évaluer le respect des règles de prescription et de suivre l'évolution de ces données depuis 2001. Cette enquête transversale est menée chaque année pendant une semaine auprès de 1 500 pharmacies tirées au sort avec une stratification par département.

En plus d'un questionnaire recueillant son opinion, le pharmacien remplit un questionnaire spécifique pour chaque présentation d'ordonnance comportant un antalgique stupéfiant ou la buprénorphine indiquée dans la douleur (Temgésic®) au cours de la semaine d'étude.

Réalisée par le réseau des Centres d'Evaluation et d'Information sur la Pharmacodépendance-Addictovigilance (CEIP-Addictovigilance), elle est coordonnée par le CEIP-Addictovigilance de Bordeaux.

## **Résultats**

En 2008, pour cette huitième édition, 293 pharmacies (sur 1500 tirées au sort) ont participé à l'étude ASOS en France métropolitaine, soit un taux moyen de participation de 19,3% versus 21,7% l'année précédente. Les taux de participation varient, selon les régions, de 7 à 30%. Sur l'ensemble de ces pharmacies, 32 d'entre elles (10,9%) n'ont eu aucune ordonnance d'antalgiques stupéfiants. Le nombre de malades inclus a été de 693 et le nombre moyen de malades suivis par pharmacie et par semaine était de 2,37.

L'âge moyen des patients était de 65 ans ; 37,3% avaient plus de 75 ans. Ces patients étaient majoritairement des femmes (57,7%).

Dans la grande majorité des cas (83,5%) le prescripteur était un médecin libéral et dans 16,5% des cas un médecin hospitalier. Le prescripteur était un médecin généraliste dans 84,5% des cas et un spécialiste dans 15,4% des cas. Les cancérologues et les rhumatologues représentaient 51% des prescriptions par des spécialistes.

Le tableau présenté en fin de document résume l'ensemble des données recueillies depuis 2002.

La conformité aux règles de prescription des stupéfiants s'est améliorée par rapport aux années précédentes avec notamment l'emploi quasi systématique d'ordonnances sécurisées (95,4% des ordonnances), une diminution progressive de la rédaction de la posologie en chiffres (15,2%), une augmentation du remplissage du carré de sécurité (82,7%) mais aussi la diminution du nombre d'ordonnances avec un espace trop grand entre la dernière ligne et la signature du praticien existe).

D'autres médicaments étaient prescrits sur la même ordonnance dans 34,6% des cas et le nombre moyen de médicaments associés par prescription était de 3,3 (3,5 en 2007).

Les antalgiques les plus prescrits sont toujours le Durogésic® (36,5%), le Skénan® (25,7%) et l'Actiskénan® (19,6%). Le fentanyl sous forme de dispositif transdermique est l'antalgique stupéfiant le plus prescrit (313 ordonnances).

Dans 40% des cas, les antalgiques étaient prescrits depuis au moins 6 mois. Dans un tiers des ordonnances (33%), il s'agissait d'un nouveau traitement.

Lorsqu'elles étaient précisées, les indications des antalgiques restaient les mêmes que les années précédentes : majoritairement cancérologiques (40,2%) et rhumatologiques (30,8%) puis neurologiques (13,5%).

Même si les prescriptions pour le traitement des douleurs cancéreuses augmentent par rapport à l'année précédente, le nombre de prescriptions dans cette indication par pharmacie et par semaine diminue en 2008.

Les antalgiques stupéfiants étaient le plus fréquemment prescrits pour des douleurs chroniques (71%), moins souvent pour des épisodes douloureux aigus (27%) ou encore pour des soins locaux (14,5%).

La douleur est déclarée calmée chez 80,8% des patients.

Dans 12,6% des cas, la durée de prescription était supérieure à la durée maximale de prescription autorisée.

Enfin, 7 patients (dont 6 hommes) ont eu une prescription d'antalgique stupéfiant ou apparenté comme traitement de substitution aux opiacés (hors AMM). Ils représentaient 1% des sujets inclus et 1,7% des patients traités par

sulfate de morphine. L'âge moyen de ces patients était de 37,1 ans. Les médicaments prescrits sont le sulfate de morphine (5 cas), la buprénorphine (1 cas) et l'oxycodone également dans 1 cas.

### **Conclusion**

L'analyse de ces résultats montre peu de changements par rapport aux enquêtes précédentes mais certaines données sont importantes à préciser :

- l'augmentation régulière du nombre de malades traités par pharmacie et par semaine,
- la prépondérance de la prescription de dispositif transdermique de fentanyl dans le traitement de la douleur
- la diminution régulière de la prescription dans le traitement des douleurs cancéreuses en 2008 (diminution du nombre de prescriptions pour indication cancérologique par pharmacie et par semaine)
- la persistance de quelques prescriptions peu rationnelles ou peu adaptées pour le malade.

**Le réseau des CEIP et l'Afssaps remercient très chaleureusement tous les pharmaciens  
qui ont participé à cette enquête.**

<b>opinion des pharmaciens</b>	<b>2002</b>	<b>2003</b>	<b>2004</b>	<b>2005</b>	<b>2006</b>	<b>2007*</b>	<b>2008*</b>
nb pharmacies ayant participé : n (%)	88 (17,2)	170 (34)	139 (27,8)	134 (26,8)	139 (27,8)	326 (21.7%)	293 (19.5%)
meilleure prise en charge douleur aujourd'hui : (%)	86,6	96,9	90,9	88,9	81,1		

<b>délivrance d'AS</b>	<b>2002</b>	<b>2003</b>	<b>2004</b>	<b>2005</b>	<b>2006</b>	<b>2007</b>	<b>2008</b>
pas de délivrance dans la semaine (%)	12,5	22	22,5	22,4	30,2	15,3	10,9
nb sujets inclus	147	302	229	242	215	713	693
nb moy /semaine/pharmacie	1,67	1,77	1,64	1,81	1,55	2,19	2,37
âge moyen (médiane, extrêmes)	64,5 (66 ; 27-96)	63,6 (65,5 ; 16-99)	64,7 (66 ; 20-96)	62,2 (60,5 ; 24-96)	63,7 (64,2 ; 19-98)	64,2 (65 ; 6-98)	65 (66 ; 10-105)
sexe (%)	H 41 ; F 59	H 44,5 ; F 55,5	H 44,4 ; F 35,6	H 38,5 ; F 61,5	H 43,4 ; F 56,6	H 41,5 ; 58,5	H 42,3 ; 57,7
prescripteurs libéraux (%)	77,4	82,8	66,7	77,7	73,8	83,1	83,5
MG (%)	83,1	85,8	83,7	81,4	83,2	86	84,5
non-conformité (%) :							
pas d'ordonnance sécurisée	3,5	4,7	3,6	3,3	6,5	5,1	5,5
posologie en chiffres	14	19,9	18,9	12,6	21,9	15,6	15,2
carré sécurité non rempli	27,8	25,8	25,9	17,6	26	17,3	17,3
espace dernière ligne/signature	42,7	47,6	38,1	40,6	43,9	15,4	17,5
spécialités les plus prescrites (%)	Skénan® 38 Durogésic® 33,1 Moscontin® 5,5 Sévrédol® 5,5	Durogésic® 35,9 Skénan® 34,2 Actiskénan® 16,2 Sévrédol® 4	Skénan® 31,8 Durogésic® 30,4 Actiskénan® 21,6 Sévrédol® 4,2	Skénan® 32,7 Durogésic® 30,6 Actiskénan® 17,8 morphine inj 5,0	Durogésic® 34,9 Skénan® 30,6 Actiskénan® 19,6 Actiq®, Moscontin® 2,7	Durogésic® 41,3 Skénan® 29,6 Actiskénan® 12,2 Oxycontin® 5,8	Durogésic® 36,5 Skénan® 25,7 Actiskénan® 19,6 Oxycontin® 5,9
nouveaux traitements (%)	19,2	25,2	18,7	21,3	23,3	19,8	33
douleur calmée (%)	89,3	78,5	84,2	84,5	86,5	74,9	80,8
ancienneté ttt ≥ 6 mois (%)	56,8	39,4	48,2	57,0	53,5	44,8	40
ordonnance suspecte	-	2	-	-	-	-	-
morphine comme ttt substitution	6	7	4	5	3	5	5
(% du total sulfate morphine)	8,5	5,6	4,0	3,9	3,5	1,6	1,7
(intervalle confiance 95%)	[3,1-18,0%]	[2,2-11,5%]	[1,1-10%]	[0,5-7,2%]	[0,7-10%]	[0,3-3,6%]	[0,3-3,6%]

\* le nombre de pharmacies sollicitées est passé de 500 à 1500 à partir de 2007